

**REPARTITION DES COMMISSIONS POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE
FEDERALE ET INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME 2025 A ORLEANS**

Table des matières

COMMISSION SECURITE ET ENVIRONNEMENT	2
COMMISSION INSCRIPTIONS	2
COMMISSION ACCUEIL.....	2
COMMISSION HEBERGEMENT	2
COMMISSION CAMPING FEDERAL.....	3
COMMISSION CIRCUITS.....	3
COMMISSION RESTAURATION	3
COMMISSION PERMANENCE ET VENTES DIVERSES.....	4
COMMISSION JEUNES	4
COMMISSION BENEVOLES ET EMPLOYES	4
COMMISSION FINANCES	4
COMMISSION PARTENARIATS	5
COMMISSION ANIMATIONS ET AUTRES ACTIVITES	5
COMMISSION COMMUNICATION	5
COMMISSION HANDICAP	5
COMMISSION LOGISTIQUE / INTENDANCE	5

*POUR CHACUNE DES COMMISSIONS, IL EST FAIT REFERENCE AU CAHIER DES
CHARGES (CDC) EDITE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME :
« SEMAINES FEDERALES INTERNATIONALES DE CYCLOTOURISME »
(MISE A JOUR NOVEMBRE 2019)*

COMMISSION SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Intègre le « développement durable »

- *Références CDC : § 5 (page 4) + annexe n°5 (page 15)*
- Objectifs :
 - Etablir pour et avec chaque commission un projet en termes d'hygiène et de sécurité et environnement.
 - Préparer le dossier général à transmettre aux Préfectures prenant en compte toutes les activités et décrivant les actions prises pour garantir la sécurité des biens et des personnes pendant toute la manifestation.
 - Être l'interlocuteur des administrations et collectivités concernées (préfecture, pompiers, services techniques, ...)
 - Gardiennage du site du camping fédéral
 - Nota : Le gardiennage de la permanence est inclus dans le devis CO'Met, et est donc de la responsabilité de la commission « permanence et ventes diverses ».

COMMISSION INSCRIPTIONS

- *Références CDC : § 6 (page 5) + annexe n°6 (page 16)*
- Objectifs :
 - Définir et mettre en place les modalités relatives aux inscriptions (bulletin d'inscription, validation, inscription à la journée (si possibilité offerte), attribution de badges, paiement des achats par tickets ou porte-monnaie électronique)
 - Gérer les inscriptions à l'ensemble des prestations dès la mise en ligne sur le site de la FFCT.

COMMISSION ACCUEIL

- *Références CDC : § 7 (page 5) + annexe n°7 (pages 16-17)*
- Objectifs :
 - Confectionner les pochettes remises à l'arrivée des participants, à partir des documents collectés auprès des commissions ou organismes concernés :
 - Documents touristiques, pochettes « parcours », ...
 - Organiser l'accueil des participants : balisage vers lieu(x) d'accueil, remise des dossiers, renseignements
 - Nota : travail en liaison avec commission inscriptions : fusion de ces deux commissions à évaluer.

COMMISSION HEBERGEMENT

Remarque : ne concerne que les logements chez l'habitant et dortoirs.

- *Références CDC : § 8 (page 5) + annexe n°7 (pages 19-20)*
- Objectifs :
 - Recherche, inventaire des ressources
 - Réservation des logements auprès des propriétaires ou exploitants
 - Affectation en amont aux participants concernés.

COMMISSION CAMPING FEDERAL

- *Références CDC : § 8 (page 5) + annexes n°7 et n°17 (pages 18-19 et 28)*
- Objectifs :
 - Rechercher et établir les conventions de mise à disposition des terrains avec les parties prenantes (propriétaires, exploitants, chambre d'agriculture, ...)
 - Viabilisation du ou des terrains (réseaux, ...)
 - Balisage des emplacements et allées de circulation (définir, valider avec com sécurité, implanter)
 - Gérer le transport et le stockage des sanitaires (recherche local, réception du matériel, ...)
 - Installation, entretien (dont nettoyage) et démontage des sanitaires.
 - Accueil des participants (en lien avec commissions inscription et accueil)
 - Animation commerciale sur le site (boulangier, camion repas, ...)
 - Gestion des déchets
 - Remise en état des terrains : suppression réseaux, balisages, ...

COMMISSION CIRCUITS

Remarque : pourra être scindée en sous-groupes :

- Route
- VTT
- Gravel
- *Références CDC : § 9 (pages 5-6) + annexe n°9 (pages 20-21)*
- Objectifs :
 - Définir les circuits pour chaque pratique (Route, VTT, Gravel) en tenant compte des préconisations du cahier des charges.
 - Mise à disposition des traces GPX à évaluer.
 - Définir les points d'accueil, vérifier la faisabilité (dont contact avec les collectivités concernées)
 - Identifier les points sensibles nécessitant des assistants de parcours, en liaison avec la commission sécurité.
 - Préparer et organiser avec la commission bénévoles le fléchage des circuits
 - Définir les modes opératoires pour le balisage des circuits.
 - Formation des bénévoles au balisage.
 - Organiser une nocturne VTT.

COMMISSION RESTAURATION

- *Références CDC : § 10 (page 6) + annexe n°10 (page 22)*
- Objectifs :
 - Choisir le ou les prestataires pour assurer chaque jour :
 - Le petit-déjeuner
 - Le repas du soir
 - Le repas du midi pour les bénévoles (à Orléans) et les exposants.
 - Organiser un repas de clôture (réservé lors de l'inscription) en fin de Semaine fédérale.
 - Gérer avec la commission bénévoles la mise en place du ou des lieux de restauration et la logistique associée.

NOTA : pique-nique : affectation à commission restauration ou intendance à définir et organiser le cas échéant.

COMMISSION PERMANENCE ET VENTES DIVERSES

- *Références CDC : § 11 (page 6) + annexe n°11 (pages 22-23)*
- Objectifs :
 - Mettre en place et coordonner les installations et ressources (dont bénévoles) pour assurer 3 activités :
 - une partie fédérale qui constitue le village fédéral
 - une partie commerciale (cf. cahier des charges)
Inclut la recherche des exposants, la négociation des stands,...
 - une partie « bar de la permanence ».
 - Effectuer si nécessaire les démarches administratives liées à ces activités.

Nota : Le gardiennage de la permanence est inclus dans le devis CO'Met, et est donc de la responsabilité de la commission « permanence et ventes diverses ».

COMMISSION JEUNES

- *Références CDC : § 12 (page 6) + annexe n°12 (pages 23-24)*
- Objectifs :
 - Mettre en place les espaces, animations et activités à destination des jeunes de – de 18 ans présents sur le site (enfants des participants, ...)

COMMISSION BENEVOLES ET EMPLOYES

- *Références CDC : § 14 (page 6) + annexe n°14 (pages 25-26)*
- Objectifs :
 - Avec les autres commissions, définir les effectifs et profils (compétences) nécessaires pour assurer quotidiennement les différentes missions.
 - Recruter les bénévoles auprès des structures FFCT ou non (associations, communes, et clubs sportifs et associations locaux ou proches des lieux de convivialité)
 - Recruter et gérer le personnel salarié (secrétaire, BAFA, ...)
 - Informer, former les bénévoles hors FFCT sur nos activités
 - Mettre en œuvre et assurer le suivi des équipes au jour le jour.

COMMISSION FINANCES

- *Références CDC : § 15 & 16 (page 7) + annexes n°15 & 16 (pages 26-27)*
- Objectifs :
 - Etablir le budget prévisionnel
 - Rencontrer l'administration fiscale pour obtenir une exonération de TVA.
 - Choisir un commissaire aux comptes.
 - Déclaration SACEM
 - Déclaration URSSAF
 - Avec la commission partenariat, gérer les subventions obtenues auprès des partenaires institutionnels ou privés
 - Assurer le suivi budgétaire
 - Etablir le bilan à l'issue de l'événement.
 - Proposer la répartition des excédents éventuellement dégagés.

COMMISSION PARTENARIATS

- *Références CDC : annexe n°3 (pages 10-12)*
- Objectifs :
 - Rechercher des partenaires privés pour obtenir des aides financières ou matérielles.
 - Effectuer les demandes de subvention auprès des partenaires institutionnels.
 - Mettre en place les conventions avec les organismes concernés

COMMISSION ANIMATIONS ET AUTRES ACTIVITES

- *Références CDC : annexe n°3 (page 13) et annexe 9 (page 21) pour la Cyclodécouverte®*
- Objectifs :
 - Déterminer et mettre en place les animations et activités hors pratique du vélo :
 - Marches (en collaboration avec FF Rando ?)
 - Excursions (en collaboration avec OTSI et/ou autocaristes)
 - Animations sur le village fédéral et en soirée (voir CDC)
 - Organiser les Cyclodécouvertes® : possibilité de recourir aux compétences des OTSI (ex : visite d'Orléans à vélo)

COMMISSION COMMUNICATION

- *Références CDC : annexe n°3 (pages 10-12)*
- Objectifs :
 - Mettre en place (avec l'aide du service com de la FF Vélo) : logo, affiches, ...
 - Définir et mener les actions de communication générale, en collaboration avec les autres commissions et après validation par la fédération.
 - Commission WEB à créer spécifiquement si nécessaire.
 - Assurer les relations avec la presse (en collaboration avec la personne en charge de la FF Vélo)
 - Informer les commerçants et riverains autour de la permanence et sur les circuits.

COMMISSION HANDICAP

- Objectifs :
 - Proposer des animations spécifiques à destination de personnes présentant un handicap :
 - Tandem, Vélo Fauteuil...
 - En relation avec les commissions concernées, prendre en compte l'accessibilité au logement et aux sites de la manifestation.

COMMISSION LOGISTIQUE / INTENDANCE

- *Références CDC : annexe n°9 (page 21 « points d'accueil »)*
- Objectifs :
 - Choisir le ou les prestataires assurant la fourniture du ravitaillement aux points de convivialité (sandwichs froids, chauds, plats chauds, viennoiseries, desserts, boissons froides, chaudes, ...)
 - Etablir les plans d'implantation des points de convivialité en fonction des contraintes et des moyens mis à disposition sur chaque site.
 - Inventorier le matériel nécessaire à chaque point de convivialité (supports à vélo, armoires réfrigérées, tables, chaises, barnums, tirages à bières, tirages à cidre, ...)
 - Louer les véhicules nécessaires au transport du matériel (fourgons, véhicules réfrigérés, ...)
 - Transport, montage et démontage du matériel, gestion des déchets

NOTA : pique-nique : affectation à commission restauration ou intendance à définir et organiser le cas échéant.